

MAIRIE DU 3^{ème} SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 19 NOVEMBRE 2015

La séance du Conseil des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements du jeudi 19 novembre 2015 est ouverte dans les formes réglementaires à 19 heures 09, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLES, Maire du 3^{ème} Secteur.

Monsieur le Maire.- Mesdames et Messieurs, nous allons désigner comme Secrétaire de séance, si vous n'y voyez pas d'opposition, notre benjamin, M. Arthur OHANESSIAN qui va faire l'appel.

(Pas d'opposition.)

(Appel nominal, par Arthur OHANESSIAN.)

Monsieur le Maire.- Merci, Monsieur OHANESSIAN. Avant de commencer l'ordre du jour, je vais demander que nous fassions une minute de silence, même si nous ne sommes plus en période officielle de deuil, suite aux évènements tragiques de vendredi 13 novembre.

(Une minute de silence est observée.)

Je vous remercie.

*** Approbation du procès verbal de la séance du 22 octobre 2015 :**

Monsieur le Maire.- Y a-t-il des remarques sur le procès verbal de la séance du 22 octobre 2015 ?

(Pas d'observation.)

(Le procès verbal est adopté à l'unanimité.)

*** Examen des rapports :****Rapport n°15/95/03/EFAG****DOTATION FINANCIÈRE 2016**

Rapporteur : Mme TIMSIT

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Élus, mesdames et messieurs, par délibération du 22 octobre 2015, la Mairie des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements a pris acte de la dotation financière qui lui a été allouée pour l'année 2016. Pour rappel, les Mairies de secteur n'avaient que la dotation globale d'arrondissements pour unique recette jusqu'en 2002. La loi Démocratie de proximité de février 2002 attribue désormais une dotation de fonctionnement, ainsi qu'une allocation de crédits d'équipement aux Mairies d'arrondissements. À noter que la Mairie de secteur n'a pas de recettes propres. La dotation au titre de l'année 2016 s'élève pour le fonctionnement à 1 549 191 € et pour l'investissement à 190 434 €, soit un total de 1 739 625 €.

Comme nous l'avons vu lors de la séance précédente, la dotation globale de l'ensemble des Mairies de secteur est en baisse. Toutefois, en ce qui nous concerne, en raison de l'inflation, de l'instruction du nouveau centre municipal d'animation Michelet dans l'inventaire des équipements transférés, du reliquat dû au centre municipal d'animation Crillon et du réajustement budgétaire sur le reliquat 2014, notre budget est en légère hausse de 29 457 €. Le montant des fluides qui a augmenté s'élève à 156 869 € contre 142 297 €, soit une hausse de 14 572 €. La

répartition de ce budget a été faite au plus juste, mais toujours en privilégiant l'intérêt général, certains services ayant bénéficié d'augmentations, d'autres de minoration toujours pour respecter les demandes de la population. Un coup de pouce a été donné pour les animations de quartier par répartition interne et pour la gestion des espaces verts, plus de passages demandés à l'entreprise d'entretien. Les autres services ont vu leur budget soit diminuer au titre d'économies dans ces périodes de budget contraint, par exemple, le budget communication, soit égal à celui de 2015. Il faut noter que le service animation fonctionnera en budget constant, malgré la prise en charge des futurs espaces municipaux d'animation Crillon et Michelet.

L'article L.2511-41 du Code général des collectivités territoriales prévoit que l'État spécial soit voté par chapitre et par article. Devant la longueur de cette procédure, je vous propose de voter par fonction. Les dotations de fonctionnement, « section 0 : Services généraux, Administration locale » : 791 141 € ; « section 4 : Sports et Jeunesse » : 531 645 € ; « section 8 : Aménagement, Services urbains et Environnement » : 100 000 € ; « section 6 : Familles » : 126 405 €. Soit un total de 1 549 191 €, auquel se rajoutent les dépenses d'investissement pour tous travaux confondus : 190 434 €. Cela nous donne un total de 1 739 625 €.

Avant de passer au vote, je voudrais une nouvelle fois remercier l'ensemble des services pour leur contribution à ce fastidieux, mais nécessaire

travail, notamment le service financier et vous, Monsieur le Maire, pour la confiance que vous m'accordez.

(Lecture du délibéré.)

Je vous en remercie.

Monsieur le Maire.- Merci, Madame TIMSIT.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport important, mais très technique ?

M. BAUMANN.- Je constate que cette dotation est insuffisante pour faire fonctionner correctement une Mairie de secteur de cette dimension. Je ne peux pas être d'accord.

Monsieur le Maire.- Sur le côté financier, on sait que vous vous absteniez ou que vous votez contre. C'est votre position. En ce qui me concerne, je m'en satisfais depuis 21 ans.

Au-delà du vote favorable que vous allez sans doute apporter, l'essentiel c'est que les habitants y soient favorables et comme ils nous ont renouvelé quatre fois leur confiance, je pense qu'ils sont contents de la manière dont on gère les finances de la Mairie des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Maintenant, si quelques millions supplémentaires pouvaient tomber comme les confettis au carnaval de Nice, je les prendrais volontiers. Mais, comme l'a expliqué Mme TIMSIT et comme nous ne cessons de le répéter depuis une vingtaine d'années, il y a eu beaucoup d'évolutions sur les budgets des Mairies de secteur, notamment par rapport à 1995, je ne suis pas là pour

jeter la pierre aux précédentes municipalités, aux précédents Maires de Marseille, mais je crois que Jean-Claude GAUDIN a fait beaucoup d'efforts en termes de proximité et de finances dans le cadre de la gestion des Mairies d'arrondissements et pour nous permettre plus d'autonomie. Après, comme la réglementation le permet, la loi est appliquée de manière différente à Marseille, à Paris et à Lyon, mais je pense qu'aujourd'hui, on arrive à faire avec ce que l'on a. Or, dans les périodes qui sont difficiles et restreintes comme c'est le cas en Mairie centrale, on en a parlé la dernière fois, grâce à notre bonne gestion nous avons quasiment récupéré le budget identique à l'année dernière. C'est une bonne chose.

Comme l'a fait Mme TIMSIT, je tiens aussi à remercier tous les Directeurs et Chefs de service, ainsi que tous les Adjointes qui ont accepté de valider les budgets qui leur sont proposés dans leurs différentes délégations.

(Le rapport 15/95/03/EFAG est adopté à la majorité.

Abstention du groupe Cap à Gauche

Vote contre du groupe Marseille Bleu Marine)

Rapport n°15/96/03/EFAG

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ET DE
TÉLÉTRANSMISSION DES BORDEREAUX DE TITRES DE RECETTES
ET DES MANDATS DE DÉPENSES**

Rapporteur : M. le Maire (*Lecture.*)

(Pas d'observation.)

(Le rapport 15/96/03/EFAG est adopté à la majorité.

Abstention du groupe Marseille Bleu Marine)

Monsieur le Maire.- L'ordre du jour étant épuisé, on va passer aux questions diverses, car je crois qu'il y en a une et après, on fera les annonces.

Mme PRISCO.- Merci, Monsieur le Maire de me laisser intervenir sur le projet de construction du groupe scolaire Eugène Cas.

Cette école se dégrade d'année en année, de jour en jour, si bien que la sécurité des 350 élèves scolarisés est aujourd'hui menacée. Monsieur le Maire, vous connaissez le désarroi des parents d'élèves qui étaient présents en nombre, il y a tout juste une semaine, pour manifester leur mécontentement et tenter de trouver une oreille attentive auprès de vos Adjoints. Apparemment, cela n'a pas suffi pour vous faire réagir. Pourtant, sur ce document de campagne électorale distribué en janvier 2014, c'est bien vous et votre équipe qui avez promis à nos concitoyens la reconstruction du groupe scolaire Eugène Cas avec un projet d'école inclusive. C'est bien vous et votre équipe qui vous êtes fait élire par ces mêmes citoyens, c'est bien vous qui avez obtenu la confiance de plus de 1 000 électeurs à l'école Eugène Cas pour mettre en œuvre votre projet.

Monsieur le Maire, où sont passées vos promesses électorales ? Vous ne reconnaissez plus dans ce tract ou simplement, vous avez oublié ce pour quoi vous avez été élu. Pourtant, lors du Conseil d'arrondissements du 26 juin 2014, c'est bien vous qui

avez déclaré : « Le rapport 14/43/03 va ainsi nous permettre de lancer le projet de reconstruction du groupe scolaire Eugène Cas avec l'opération tiroir à Michelet, puis de faire un groupe scolaire au lycée Michelet. ». Ce pour quoi nous vous avons soutenu avec enthousiasme. Or, depuis, néant. Encore combien de temps faudra-t-il attendre pour que les élèves retrouvent des conditions de scolarité décentes ? Encore combien de coupures d'électricité, de fuites d'eau, de sols défectueux et d'alarmes incendie répétées vont avoir à subir nos petits marseillais ? Ces manquements aux règles de sécurité vous imposent d'agir pour le bien-être des enfants et la sérénité des parents. Qu'attendez-vous pour engager, comme promis, la reconstruction du groupe scolaire Eugène cas le plus rapidement possible ? Je vous remercie.

Monsieur le Maire.- Merci, Mademoiselle PRISCO, votre question me remplit de bonheur comme chaque fois. Pas besoin de brandir les documents de campagne...

Mme PRISCO.- Oui, comme vous.

Monsieur le Maire.- ... Je pourrais tellement en brandir de votre part et de vos amis depuis 1995. C'est vrai, vous dites *comme vous*, si je devais reprendre toutes les promesses électorales que vous avez faites depuis 1995, pas aux municipales, car vous me direz *on n'a jamais gagné*, mais notamment aux élections cantonales (à l'époque cela s'appelait ainsi), les milliers de places en crèche, les millions de travaux de proximité, etc., qui devaient tomber (pour reprendre mon expression) dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements,

comme les confettis tombent par millions au carnaval de Nice, et nous n'avons rien vu venir. Donc, si l'on prend les promesses électorales, Madame PRISCO, on peut écrire des romans. Sauf qu'en ce qui me concerne, depuis 1995, je vous ferai avec grand plaisir, sous l'autorité de mon Directeur de cabinet, Jean-Philippe ANSALDI, une revue de tous mes documents de campagne depuis 1995 concernant les élections municipales, vous serez sans doute fortement étonnée de toutes les promesses tenues.

Je me permets de vous rappeler qu'aujourd'hui, nous ne sommes que le jeudi 19 novembre 2015, or, si Dieu me prête vie et santé, la fin de ce mandat sera en mars 2020. Cela veut dire qu'il me reste encore quasiment 5 ans pour arriver à tenir toutes mes promesses. En moins de 2 ans, beaucoup ont déjà été tenues : la livraison de l'équipement de la rue Crillon, la reconstruction du centre municipal Hopkinson, des ouvertures de crèches supplémentaires, la mise à disposition de locaux pour la MAM de la rue d'Orléans et bien d'autres que je vous ferai passer pour que vous les étudiez avant de les brandir. Il reste effectivement le dossier Eugène Cas qui est bien plus difficile que ce qu'on le pensait au départ, tout simplement pour des raisons financières, Mademoiselle PRISCO.

Au départ, lorsque nous avons dit *on va construire un groupe scolaire à Michelet et pour le site d'Eugène Cas*, nous y sommes arrivés pour Michelet, sauf que cela nous a pris beaucoup plus de finances que celles que l'on prévoyait. Ce groupe scolaire qui comme

on le pensait aurait pu servir d'opération tiroir avec Eugène Cas a immédiatement fonctionné. En effet, aujourd'hui, je le dis sous le contrôle de Camille MINETTI, 7 classes sur 13 fonctionnent, car il y a eu beaucoup plus d'inscriptions dans cette partie qui est à la limite du centre-ville. Ensuite, il y a un problème financier que l'on ne va pas cacher. Quand on a pris ces engagements, j'aurais bien aimé qu'on les tienne dès le début de ce mandat, sauf qu'entre-temps, les rythmes scolaires sont arrivés avec 24 M€ à trouver, avec l'importante baisse des dotations globales de fonctionnement du gouvernement que vous soutenez. Sur la Ville de Marseille, aujourd'hui, c'est une addition cumulée de 30 M€ de moins en fin d'année. Avec 30 M€, on refait largement une dizaine de groupes scolaires comme Eugène Cas.

Ce dossier n'est pas tombé aux oubliettes comme vous le dites, comme vous l'avez écrit dans le journal de la Mairie de secteur où l'opposition a son encart, ce n'est pas un projet abandonné, c'est un projet qui sera dans la durée du mandat. Mais, aujourd'hui, comme j'ai toujours été honnête, je suis incapable de vous donner la date à laquelle les travaux commenceront et quand ils finiront. Ce qui est sûr, c'est que l'on va beaucoup plus investir sur les travaux importants. Avant, cela pouvait être compréhensible, la réaction de la Mairie centrale était de dire *on ne veut plus investir de petits ou moyens travaux dans ce groupe scolaire, car on va le reconstruire*, comme c'est sans doute différé de quelque temps, il va falloir investir. Après, je reconnais que

l'on a eu une mauvaise rentrée scolaire, les canalisations d'eau ont cassé et chaque fois que l'on en réparait une, il fallait en réparer une autre. Ce n'est pas la faute de Bruno Gilles, Maire de secteur. Je veux bien porter d'autres choses sur mes épaules, mais ce n'est pas toujours de ma faute. C'est la cause de cette mauvaise rentrée.

Mme PRISCO.- Ce n'est pas ce que j'ai dit.

Monsieur le Maire.- Oui, tout à l'heure, vous avez dit les problèmes d'eau... Les problèmes d'eau, ce n'est pas Bruno GILLES, je ne suis pas le chef de l'eau, je suis le chef de beaucoup de choses, mais pas le chef de l'eau. On va faire une réunion technique sur l'école avec les services concernés de la Ville. Ensuite, on va faire de nouveau une réunion ici où l'on recevra les parents d'élèves et les deux directrices et sur l'année 2016, on mettra en programmation financière des travaux d'urgence et le maximum de travaux que l'on pourra y faire. Mon choix financier sur Eugène Cas sera important, même si c'est un équipement qui dépend de la Mairie centrale, et lorsque l'on fera la conférence de programmation avec le Secrétaire général, Jean-Claude GONDARD, ou quelqu'un d'autre, s'il a d'autres destinées, on essaiera de mettre financièrement le maximum concernant ce groupe scolaire sur le budget des travaux affectés à la Mairie de secteur, hors budget Mairie des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements.

Comme vous, je souhaite que ce groupe scolaire fonctionne bien et que les parents soient satisfaits. Après, il y a des contraintes financières que je regrette, il y aura aussi des contraintes techniques.

Par ailleurs, on essaie de faire déménager l'IUFM de la rue Eugène Cas, car il faut que l'IUFM parte pour que nous fassions encore des travaux de mise en conformité, afin d'accueillir dans le cadre de l'opération tiroir une partie de l'école d'Eugène Cas, mais pas la totalité. Pour une partie de l'école Eugène Cas, il faudra aussi trouver une solution supplémentaire pour que tout le groupe scolaire soit délocalisé pendant la durée des travaux. Cela prend du temps, cela coûte cher, ce n'est pas facile. Mais, regardez mon document bleu, vous l'avez ?

Mme PRISCO.- Oui, c'est une bible pour moi.

Monsieur le Maire.- Comme vous connaissez ma bible par cœur, regardez toutes les autres promesses électorales déjà tenues, vous verrez qu'au niveau Mairie, il n'en reste pas beaucoup.

(Applaudissements.)

Mme PRISCO.- Monsieur le Maire, pourquoi ne l'avez-vous pas expliqué aux parents d'élèves ? Pourquoi découvrent-ils dans la presse par Mme CASANOVA que vous avez aussi l'intention éventuelle de les faire aller dans l'école de l'IUFM ? Pourquoi ne pas donner une véritable information ? C'était aussi le but de mon intervention.

Monsieur le Maire.- Les parents ont eu cette information avant cette rentrée scolaire, peut-être moins à cette rentrée scolaire, c'est vrai. Sachant qu'il y a une Adjointe de secteur que je tiens à remercier et à féliciter, Camille MINETTI, qui s'investit beaucoup et qui a reçu les parents ici, la

semaine dernière, je crois que c'était vendredi, et elle se tient aussi à leur disposition. Mais, entre ce que nous avons expliqué aux parents d'élèves (puisque c'est votre référence dans la bible) avant la campagne électorale de mars 2014 et l'objectif que l'on s'était fixé avec l'école inclusive, etc., c'est très compliqué aujourd'hui à mettre en place rapidement avec le fait que le lycée Michelet est devenu un groupe scolaire qui fonctionne et qui n'est pas vide...

Mme PRISCO.- ... Tant mieux.

Monsieur le Maire.- ... tant mieux, et les contraintes financières. Ne vous inquiétez pas, comme les parents d'élèves, comme tous les autres habitants et électeurs des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements, étant donné que vous ramenez tout cela à la politique, même si l'on parle d'enfants et de groupes scolaires, vous aurez à juger en mars 2020. Il reste encore beaucoup de cartouches sur ce mur, je ne compte pas tous les remplir.

Mme PRISCO.- Cela fait plusieurs fois que vous le dites.

Monsieur le Maire.- Oui, mais souffrez que je vous le rappelle. Souffrez que je vous rappelle que cela ne fait que quatre fois que l'on gagne les élections et quatre fois que vous les perdez. Vous pouvez toujours brandir les promesses électorales, promesses électorales ou pas, en tout cas, je ne dois pas être le dernier des benêts, sinon je n'aurais pas été réélu quatre fois.

Après, vous jouez votre rôle d'opposition, c'est compliqué pour vous aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup d'os à ronger. Vous en attrapez un sur le programme électoral, Eugène Cas, *mea culpa*, ma copie n'est pas parfaite sur ce point, vous allez le ronger comme un os. Vous l'avez rongé avec la lettre de votre députée, Madame CARLOTTI, qui d'ailleurs a écrit en tant que députée sur l'en-tête de l'Assemblée nationale, je ne vois pas ce que cela vient faire d'écrire à tous les parents d'élèves ou distribuer un tract sur un timbre de l'Assemblée nationale sur un problème concernant la Mairie, vous avez mis cela dans le journal de proximité 4/5 et vous en remettez une couche au cas où l'on serait sourd au Conseil d'arrondissements.

Mme PRISCO.- J'avais envie de le faire, je le fais.

Monsieur le Maire.- Vous avez entièrement raison, c'est votre rôle et comme vous n'avez rien d'autre à me reprocher, vous allez tout le temps prendre Eugène Cas à ronger. Mais, ne vous inquiétez pas, un jour ou l'autre, il n'y aura plus rien à ronger sur l'os, car ce sera fait.

Mme PRISCO.- Au fil du temps, il y aura autre chose.

Monsieur le Maire.- Vous ne trouverez pas beaucoup de choses, vous le savez très bien, sinon vous seriez à ma place et moi à la vôtre.

Madame MINETTI, voulez-vous rajouter quelque chose sur le dossier Eugène Cas ou le fait que vous êtes à disposition ?

Mme MINETTI.- Juste une précision sur le point où vous dites qu'à ce jour, on n'a rien fait. On a reçu les parents d'élèves vendredi 13, cela s'est très bien passé, on a établi une très bonne communication. Il était entendu avec la responsable des parents d'élèves qu'elle nous fasse passer toutes les requêtes. Entre-temps, on ne s'est pas tourné les pouces, on a pris rendez-vous avec les services techniques et l'on a organisé les réunions. Ce matin, j'étais encore en ligne avec la responsable des parents d'élèves pour lui demander qu'elle m'envoie toutes les requêtes que l'on n'a toujours pas reçues. Elle nous a dit qu'on les aurait au plus tard lundi. À partir de là, on pourra les recevoir en Mairie avec Bruno GILLES et répondre à leurs requêtes. On n'est pas resté sans rien faire, depuis vendredi 13.

(Applaudissements.)

Monsieur le Maire.- Dans les dernières annonces, le lancement des illuminations de la Ville de Marseille se fera vendredi 27...

(Dans la salle).- ... Non.

Monsieur le Maire.- C'est annulé.

Le prochain Conseil d'arrondissements aura lieu lundi 14 décembre, il est avancé, car le Conseil municipal est aussi avancé. Le prochain journal proximité 4/5 où l'opposition a ses éditos est prévu début décembre.

Mme PUSTORINO.- J'ai décidé aujourd'hui d'annuler le lancement des illuminations qui été prévu le 27 novembre prochain, pour toutes les raisons que l'on connaît qu'il n'est pas nécessaire de réexpliquer ce soir. En revanche, nos décors s'éclaireront bien le 27 novembre au soir pour mettre un peu de gaité dans ce monde de brutes.

(Applaudissements.)

Monsieur le Maire.- Merci, bonne soirée à toutes et à tous.

(La séance est levée à 19 heures 35.)